 COMMISSION PRÉPARATOIRE OEA/Ser.P

AG/CP/doc.961/20

Cinquante-quatrième session extraordinaire 251 février 2020

Original: anglais

AVANT-PROJET D'ORDRE DU JOUR[[1]](#footnote-1)/ DE LA  
CINQUANTE-QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE

1. Élection du Président

AG07999F01

1. Adoption des recommandations formulées par la Commission préparatoire de la cinquante-quatrième session extraordinaire de l’Assemblée générale
2. Rapport du Secrétaire général sur les pouvoirs
3. Élection du Secrétaire général de l'Organisation des États Américains   
   [[CP/RES. 1139 (2247/19)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/RES&classNum=1139&lang=f)]
4. Élection du Secrétaire général adjoint de l'Organisation des États Américains [[CP/RES. 1139 (2247/19)](http://scm.oas.org/IDMS/Redirectpage.aspx?class=CP/RES&classNum=1139&lang=f)]

1. . Article 35 : L’ordre du jour de toute session extraordinaire de l’Assemblée générale ne comporte que la ou les questions qui ont motivé la convocation de la session.

   Article 42 : La procédure et les délais fixés dans le présent chapitre en ce qui a trait aux projets et aux documents de travail, peuvent, au besoin, être modifiés par la Commission préparatoire lorsqu’il s’agit de sessions extraordinaires de l’Assemblée générale. [↑](#footnote-ref-1)